

Sart Saint-Nicolas

HABITAT GROUPÉ
1973-1978

Paul Petit (coll. Jean-Marie Anbergen)
MO : Société coopérative
du Sart Saint-Nicolas

Rue Sart Saint-Nicolas – 6001 Marcinelle
(Charleroi)

E 22



Véritable pionnier de l'habitat autogéré en Belgique, le projet du Sart Saint-Nicolas se distingue par son processus de conception et de construction participatif. Influencé par son expérience américaine, l'architecte Paul Petit imagine en 1971 un système standardisé en acier permettant d'allier efficacité technique, économie de moyens et implication des futurs habitants. Il propose d'appliquer les procédés de la construction industrialisée à l'échelle domestique et fédère autour de cette idée plusieurs jeunes familles en quête d'une réponse collective à leur recherche d'un logement abordable. Au fil d'une collaboration étroite avec l'architecte et d'intenses négociations avec les autorités, ils conçoivent et réalisent ensemble quatorze habitations individuelles au cours d'un chantier festif qui dure plus de cinq ans. L'implantation proposée rompt

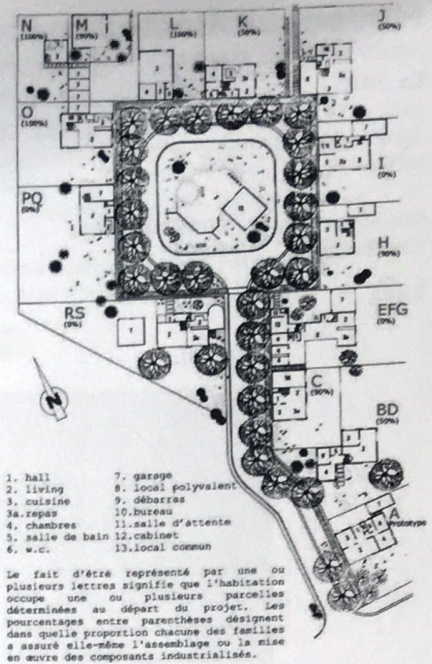
nettement avec l'urbanisation alentour, sans pour autant recourir aux formes classiques du lotissement. Les habitations s'articulent autour d'une placette avec salle commune, elle-même insérée dans le paysage entre un flanc de terroir boisé et un espace collectif de loisirs. La position des maisons, en coin de parcelle, permet de délimiter implicitement les jardins privés sans autre barrière physique. La continuité paysagère est ainsi assurée, et les parcelles privatives occupent un tiers seulement des 2 ha de terrain. La surface des habitations, allant de 40 à 230 m², est définie par la trame modulaire de 3,7 m sur 3,7 m, exception faite du local commun central qui procède d'une charpente triangulaire. Le bardage des habitations, en tôle d'acier Corten nervurée, unifie les différents volumes. Seuls les oculi saillants contrastent avec la matérialité des étages



inférieurs : pour la plupart recouverts de panneaux de fibre-ciment, ils étaient initialement bardés de multiplex. La souplesse constructive développée ici par Paul Petit a fait ses preuves. Sur les quatorze habitations, six sont parachevées par les habitants eux-mêmes et trois sont entièrement autoconstruites. Depuis leur réalisation, cinq habitations ont été modifiées, toujours en collaboration avec l'architecte. **PDC et ED**



© Paul Petit





GUIDE

architecture moderne et
contemporaine 1881-2017

CHARLEROI

MÉTROPOLE

MARDAGA
&
CELLULE ARCHITECTURE
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES